

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 10 mai 1877](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 10 mai 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[10 mai 1877](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destinationNancy (Meurthe-et-Moselle)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin informe Tisserant que Delpech lui a écrit qu'il n'a pu obtenir auprès de ses amis de Péronne des renseignements sur le juge de paix de Bray-sur-Somme. Godin pense que Collet est un simple juge de paix sans opinion politique « et par conséquent un conservateur ».

Mots-clés

[Idées politiques](#), [Information](#)

Personnes citées

- [Collet \[monsieur\]](#)
- [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieux cités

- [Bray-sur-Somme \(Somme\)](#)
- [Péronne \(Somme\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation1 p. (358v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Guise le 10 Mai 1877

Cher Monsieur Eisseraut,

Voici ce que écrit M. Delgado concernant
le juge de paix de Bray sur un homme :

"Impossible d'obtenir des renseignements sur
le juge de paix de Bray. Mes amis de Péronne
ne le connaissent en aucune façon."

Tout cela me fait supposer que M.
Collet soit être un simple juge de paix et
pas autre chose, c'est-à-dire un homme
n'ayant aucune opinion politique et par
conséquent un conservateur.

Agreed je vous prie, cher Monsieur,
mes sentiments dévoués.

Edouard L.